



Projet éolien des Vastres

Compte-rendu du groupe de travail n°1

Mercredi 1er décembre 2021

BayWa r.e. | Quénéa'ch

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL	4
ACTUALITE DU PROJET EOLIEN	5
ETUDES DES VENTS, ACOUSTIQUE, PAYSAGERE ET ECOLOGIQUE	6
Synthèse des échanges	6
REFLEXION SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	10
Synthèse des échanges	11
REFLEXION SUR LES PHOTOMONTAGES	13
Synthèse des échanges	13
REMERCIEMENTS	15
PROCHAINE ETAPE	15
CONTACTS	15
ANNEXES	16

INTRODUCTION

Depuis 2017, les sociétés BayWa r.e. et Quénéa'ch étudient la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune des Vastres. Pour ce faire, elles ont lancé des études d'impacts en 2020, qui sont toujours en cours.

En parallèle du développement du projet, les deux co-développeurs ont fait le choix d'inclure les habitants dans son évolution. C'est pourquoi Kilian ALVAREZ (chef de projet éoliens BayWa r.e.) et Nikita GHELELOVITCH (responsable de projets Quénéa'ch), ont lancé une démarche de concertation, avec l'aide de l'équipe Concertation de Mazars, en septembre 2021.

Dans ce cadre, un premier forum d'information a été organisé aux Vastres le mercredi 29 septembre, et a réuni près de 50 participants.

S'inscrivant dans la continuité de la démarche de concertation entreprise, **un premier groupe de travail a ensuite eu lieu le mercredi 1er décembre 2021**, de 18h à 20h, à la salle de l'Ancienne Cure aux Vastres. Les habitants des Vastres étaient invités à se réunir pour travailler ensemble autour du projet éolien.

Les objectifs de ce moment étaient de :

- Partager les dernières actualités du projet ;
- Co-construire les retombées pour le territoire ;
- Annoncer les prochaines étapes.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion. La synthèse des échanges est structurée par séquences et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.

PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail n°1 a réuni **9 personnes**.

Était présente **l'équipe des co-développeurs** :

- Kilian ALVAREZ, Chef de projet éolien BayWa r.e.
- Nikita GHELELOVITCH, Responsable de projets Quénéa'ch

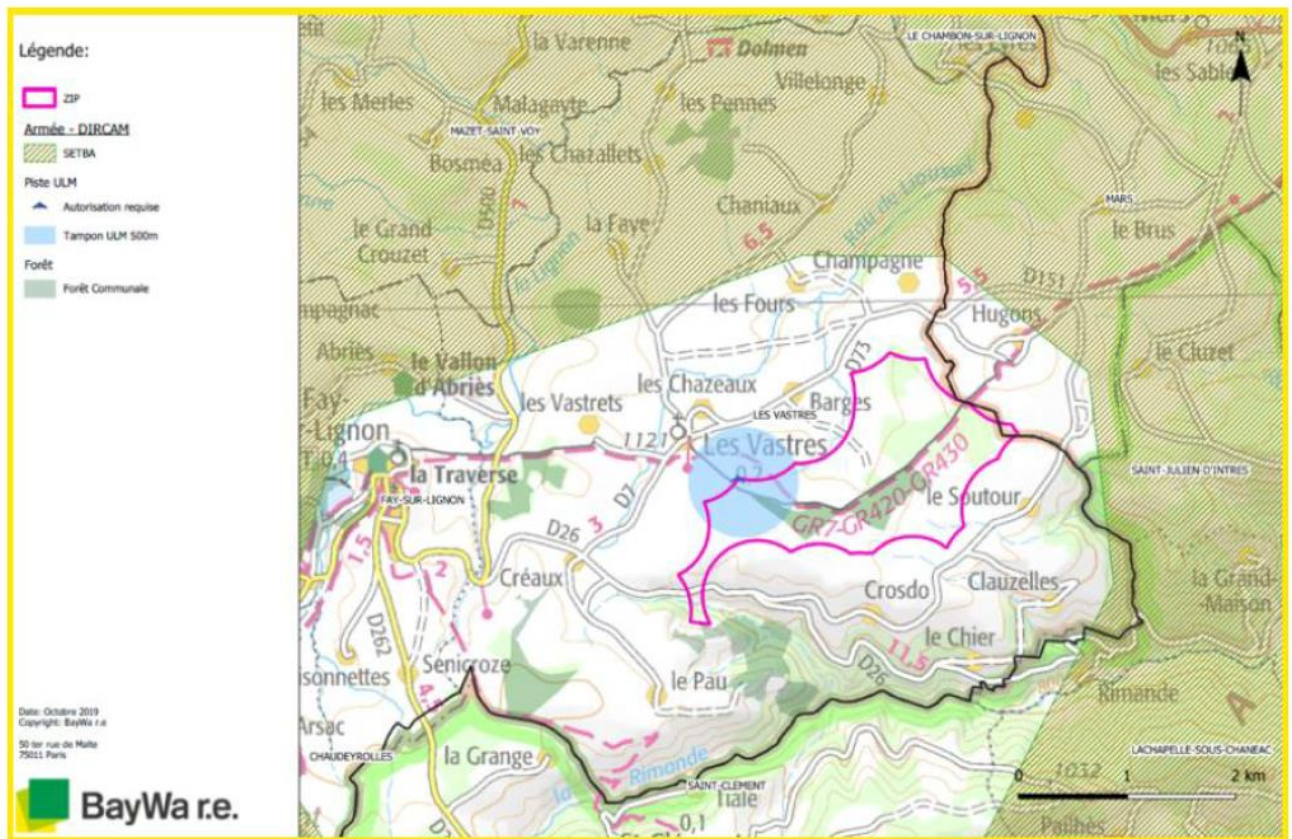
Était présente **l'équipe Concertation Mazars** suivante :

- Evan DUBOC, Consultant
- Marion GIELLY, Consultante
- Charline VIALLE, Cheffe de projet

Actualité du projet éolien

Dans un premier temps, les développeurs ont présenté l'actualité autour du projet éolien. Les caractéristiques du projet et son calendrier ont été rappelés. Vous trouverez le support de présentation sur la plateforme participative du projet à l'adresse suivante, dans la rubrique « Concertation – Les documents de la concertation » : www.projeteolien-lesvastres.fr

La zone d'étude du projet est la suivante :



Les éléments clés du projet sont les suivants :

- 1 commune d'implantation : Les Vastres ;
- Un potentiel maximum de 8 éoliennes ;
- Une production totale maximale de 98 GWh/an ;
- Une hauteur maximale de 150 m en bout de pale.

Etudes des vents, acoustique, paysagère et écologique

Dans un deuxième temps, les développeurs ont présenté les différentes études menées : étude des vents, acoustique, paysagère et naturaliste. Pour chaque étude, la méthodologie des cabinets d'études chargés de les mener à bien, a été expliquée et un calendrier des résultats a été présenté. De plus, des cartes ont été projetées et certaines distribuées afin que les participants puissent avoir connaissance des aires d'étude prises en compte.

Synthèse des échanges

A la suite de cette première séquence de présentation, un temps d'échanges a été ouvert, durant lequel les participants ont pu poser leurs questions et exprimer leurs remarques.

Vous trouverez ci-dessous les échanges entre les co-développeurs et les participants lors de la séance. Afin de faciliter la lecture, nous avons classé les échanges par thématique.

Sur l'ancien projet éolien

Question : Le précédent projet a-t-il été arrêté à cause des restrictions militaires ?

Réponse des développeurs : Non, il y a eu un recours et le dossier est donc actuellement en Cour d'appel. Selon le jugement rendu, il pourrait être validé ou invalidé.

Remarques d'un participant : Le premier projet a surtout été arrêté à cause d'un manque de concertation, observé par la Préfecture et également en raison de l'opposition des élus de la Fay-sur-Lignon.

Réponse des développeurs : Oui mais il était surtout question pour les services de l'Etat de ne pas miter le paysage. Toutefois, concernant la concertation, nous sommes conscients des lacunes du précédent projet. C'est pour cette raison que, pour le projet actuellement à l'étude, nous avons choisi de nous faire accompagner par l'équipe Concertation de Mazars afin de mettre en œuvre tous les moyens pour qu'une démarche de concertation soit bien réalisée.

Question : Que ferez-vous si le permis de construire de ce précédent projet est accepté ?

Réponse des développeurs : Le premier projet englobe déjà 3 éoliennes de l'actuelle zone étudiée. Pour les autres éoliennes, il s'agirait donc d'une extension. Quel que soit la décision rendue par la cour d'appel, les deux éoliennes les plus proches de Fay-sur-Lignon ne verront pas le jour, de manière à développer un projet cohérent concentré sur une seule zone.

Question : Pouvez-vous réutiliser les études d'impacts précédentes ?

Réponse des développeurs : Nous utilisons le même mât de mesure, pour les études de vent, mais nous devons refaire les études écologiques.

Question : Est-il vrai qu'il existe une restriction légale pour les parcs éoliens limitant le nombre d'éoliennes par parc à cinq ?

Réponse des développeurs : Non, cela n'est plus valable car le législateur s'est rendu compte que cela donnait lieu à des projets peu viables, comme cela a été observé en Bretagne par exemple.

Sur les caractéristiques techniques du projet

Question : Quelle est la taille des éoliennes envisagées ?

Réponse des développeurs : Les éoliennes mesureraient 150m de hauteur en bout de pale (environ 90m à hauteur de moyeux).

Question : Si les éoliennes sont plus basses, ne pouvez-vous pas avoir la même longueur de pale ?

Réponse des développeurs : Non, car le bas de la pale serait alors plus proche du sol, dans la zone où volent les chiroptères.

Question : Quelle est la puissance des éoliennes envisagées ?

Réponse des développeurs : Les éoliennes auraient une puissance unitaire d'environ 3 MW. La production d'un parc de 8 éoliennes permettrait ainsi de couvrir l'équivalent des besoins en chauffage de 20 000 foyers.

Sur l'étude des vents

Remarque d'un participant : Cela montre donc que la ligne de crête est un site tout à fait favorable à l'implantation des éoliennes.

Sur l'étude acoustique

Question : Comment faites-vous les mesures acoustiques ?

Réponse des développeurs : Plusieurs sonomètres (voir la carte de pose) sont installés pendant plusieurs semaines, suivant les conditions météorologiques. Ils enregistrent donc les bruits, de jour comme de nuit.

Remarque d'un participant : Il faut faire attention aux endroits où sont posés les sonomètres car, par exemple, l'un d'eux semble proche d'une route, ce qui pourrait fausser les résultats.

Réponse des développeurs : L'étude est réalisée par un bureau d'études spécialisé en la matière et nous avons été sur place pour vérifier certains emplacements. Les emplacements choisis sont donc variés et certains sont aussi loin de toute route. Cela permettra de mesurer le bruit actuel moyen, pour obtenir des résultats cohérents.

Question : A quelle hauteur sont posés les sonomètres ?

Réponse des développeurs : Les sonomètres sont posés au sol et mesurent environ 1m50.

Question : Avez-vous les résultats des études acoustiques ?

Réponse des développeurs : Oui, ils sont en cours de modélisation.

Question : Quelle serait la solution en cas de niveau de décibels supérieur aux seuils réglementaires ? Le bridage des éoliennes ?

Réponse des développeurs : Oui, le bridage des éoliennes serait tout à fait envisageable pour éviter des nuisances. Il existe aussi un système de serration (peignes) au bout des pales. Il s'agit de pièces allongées en forme de « dents de scie », qui se fixent sur le bord de fuite des pales. Elles permettent d'abaisser le bruit aérodynamique de 2 à 3 décibels en moyenne, en réduisant les turbulences créées par le frottement de l'air en bout de pale. Ce système imite les ailes des rapaces nocturnes comme les hiboux.

Question : Qui réalise cette étude acoustique ?

Réponse des développeurs : Il s'agit d'un bureau d'études indépendant nommé Delhom Acoustique.

Sur l'étude paysagère

Question : Combien de photomontages seront réalisés ?

Réponse des développeurs : Une quarantaine de photomontages seront réalisés dans le cadre de l'étude paysagère.

Question : Est-ce vous qui avait fait l'étude paysagère précédente ?

Réponse des développeurs : Non, c'est un bureau d'études indépendant.

Remarque d'un participant : J'espère que vous n'avez pas repris le même cabinet car la dernière fois, un des photomontages semblait faux. Cela grève la véracité de ce travail, il faut donc y faire très attention. J'avais remonté ce problème mais cela n'avait pas changé la donne.

Réponse des développeurs : Ce n'est pas le même bureau d'études qui fait l'étude paysagère cette fois. C'est possible qu'il y ait eu un problème mais en effet si vous l'aviez constaté au moment de l'enquête publique, le dossier d'étude d'impacts ne pouvait alors plus être modifié.

Question : Devrez-vous construire des routes pour le chantier ?

Réponse des développeurs : L'acheminement des engins de chantier et des éléments des éoliennes nécessitent la création de routes, reprenant au maximum le tracé des routes et chemins existants. En ce qui concerne les voiries communales et départementales, une convention sera signée avec les gestionnaires des voiries incluant la remise en état des routes empruntées pour le chantier.

Sur l'étude écologique

Question : L'étude écologique ne porte-t-elle que sur cette espèce de chauve-souris [la Grande Noctule] ?

Réponse des développeurs : D'autres espèces de chiroptères sont en effet présentes mais la Grande Noctule est une espèce particulièrement sensible à l'éolien. C'est pourquoi elle fait l'objet d'une attention particulière au sein de cette étude ainsi que d'une étude complémentaire spécifique d'un an.

Question : Où la Grande Noctule est-elle présente ?

Réponse des développeurs : Elle est présente sur la zone potentielle d'implantation des éoliennes et l'étude permettra de savoir s'il ne s'agit que de passages ou bien s'il existe un gîte.

Question : Vous ne parlez que du Milan Royal mais quid du busard cendré ?

Réponse des développeurs : Le busard cendré est également présent sur la zone et fait également l'objet d'études poussées de son comportement. Nous avons choisi aujourd'hui de vous présenter les deux espèces présentant la plus forte sensibilité par rapport au projet. Le Milan Royal, de par son statut de protection et son importance auprès des DREAL, nous semblait le choix le plus pertinent pour cette présentation.

Question : Qui réalise cette étude écologique ?

Réponse des développeurs : C'est le bureau d'études Eco-stratégie et il est en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Question : Quelles sont les possibilités existantes en cas d'impacts avérés sur la faune et la flore ?

Réponse des développeurs : Quand il y a un impact sur une flore particulière, alors nous étudions la possibilité de déplacer une éolienne. Quand il s'agit de la faune, comme celle-ci occupe un espace géographique étendu, nous envisageons d'autres solutions comme le bridage des éoliennes par exemple.

Réflexion sur les mesures d'accompagnement

Le deuxième temps de ce groupe de travail a été dédié à la présentation des mesures d'accompagnement que les développeurs peuvent financer, dès l'engagement de la construction du parc éolien.

Les co-développeurs ont d'abord présenté ce que sont ces mesures, exemples à l'appui. Des explications plus détaillées ont également été données au sujet de deux types de mesures d'accompagnement : le financement participatif et la rénovation énergétique. L'objectif était d'évaluer l'intérêt que cela pourrait susciter localement pour savoir quels types de mesures d'accompagnement pourraient concrètement être proposées aux habitants.

Ensuite, un retour sur les propositions de mesures d'accompagnement faites par les participants du premier forum d'information de septembre a été fait. L'objectif a été d'envisager d'autres propositions non encore versées au débat et également de prioriser celles qui semblent les plus pertinentes, dans l'intérêt général.

Type de mesures	Proposition de mesures
Mise en valeur du paysage	Faire en sorte que les lumières de nuit du parc éolien soient orientées vers le haut afin de limiter les nuisances
	Enterrer les lignes électriques
Sobriété énergétique	Intégrer le projet éolien dans une démarche globale de production d'énergie sur le territoire
	Penser le projet dans sa globalité en intégrant une réflexion sur la baisse des consommations électriques
Un projet de territoire	Favoriser le financement participatif
	Faire travailler les entreprises locales pour le chantier

Propositions de mesures d'accompagnement issues du premier forum d'information

Synthèse des échanges

A la suite de ce temps de découverte, les participants ont pu poser leurs questions et remarques.

Financement participatif

Question : Quelle entreprise s'occupe du financement participatif ?

Réponse des développeurs : Ce sera sûrement Lendosphère, avec qui nous avons déjà mené des campagnes de financement participatif.

Remarque d'un participant : Il faudrait envisager des permanences pour expliquer comment faire et surtout pour les personnes qui n'ont pas accès à internet ou ne savent pas bien s'en servir.

Réponse des développeurs : Lendosphère pourra venir proposer son aide à ce sujet pour aider les personnes intéressées.

Question : Quelles seront les communes prioritaires pour bénéficier du taux de rémunération maximal ?

Réponse des développeurs : Cela n'est pas encore décidé à ce jour habituellement, les taux sont dégressifs et corrélés à la distance à la commune d'implantation. Les taux les plus intéressants étant réservés aux habitants des Vastres, puis des communes limitrophes, etc...

Question : Le taux de rémunération présenté est-il fixe ?

Réponse des développeurs : Oui, tout à fait.

Entrée au capital du parc

Question : Comment concrètement pourra-t-on rentrer au capital du parc ?

Réponse des développeurs : Une entrée au capital du parc est envisagée. Les personnes intéressées pourront constituer une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ou une Société par actions simplifiée (SAS).

Question : Cela peut-il être une SCIC déjà existante ?

Réponse des développeurs : Oui, tout à fait car nous pourrions également ouvrir ce capital aux entreprises.

Remarque d'un participant : Il faudra réactiver les relations avec ERE 43 en ce sens.

Rénovation énergétique

Remarque d'un participant : L'entreprise locale COHECO fait de la rénovation énergétique.

Réponse des développeurs : Si cette mesure était choisie par les habitants alors c'est un contact que nous privilégierons.

Propositions de mesures d'accompagnement issues du premier forum d'information

Remarque d'un participant : La proposition sur les lumières clignotantes devrait être la norme car sans elles, les éoliennes passeraient inaperçues.

Réponse des développeurs : Nous souhaiterions aussi que cela soit le cas, et ce point a récemment fait l'objet d'un discours de la Ministre de la Transition écologique, Madame Pompili. Dans son discours de présentation des 10 mesures pour un développement responsable et maîtrisé de l'éolien, du 5 octobre dernier, elle a ainsi annoncé la généralisation de la solution consistant à orienter vers le ciel les faisceaux lumineux. L'ensemble des 9 000 mâts français devraient ainsi être équipés dès la fin de cette année. D'autres solutions existent et nous mettrons en œuvre la plus pertinente le moment venu.

Remarque d'un participant : Je voudrais réagir à la proposition de mettre en place des tarifs préférentiels d'achat d'électricité. Dans ce cas, il serait alors indispensable de travailler sur la sobriété énergétique pour éviter un effet rebond des consommations.

Propositions d'autres mesures d'accompagnement :

- **Créer un projet de land art aux pieds des éoliennes ou non loin et aménager cet espace**
- **Peindre les pieds des éoliennes en collaboration avec des artistes**

Réponse des développeurs : Ces deux propositions sont intéressantes et il faut vérifier leur compatibilité avec la réglementation, et en termes de sécurité.

- **Enterrer non seulement enterrer les lignes électriques mais aussi les lignes téléphoniques.**
- **Mettre en place un tarif préférentiel d'électricité pour les habitants**

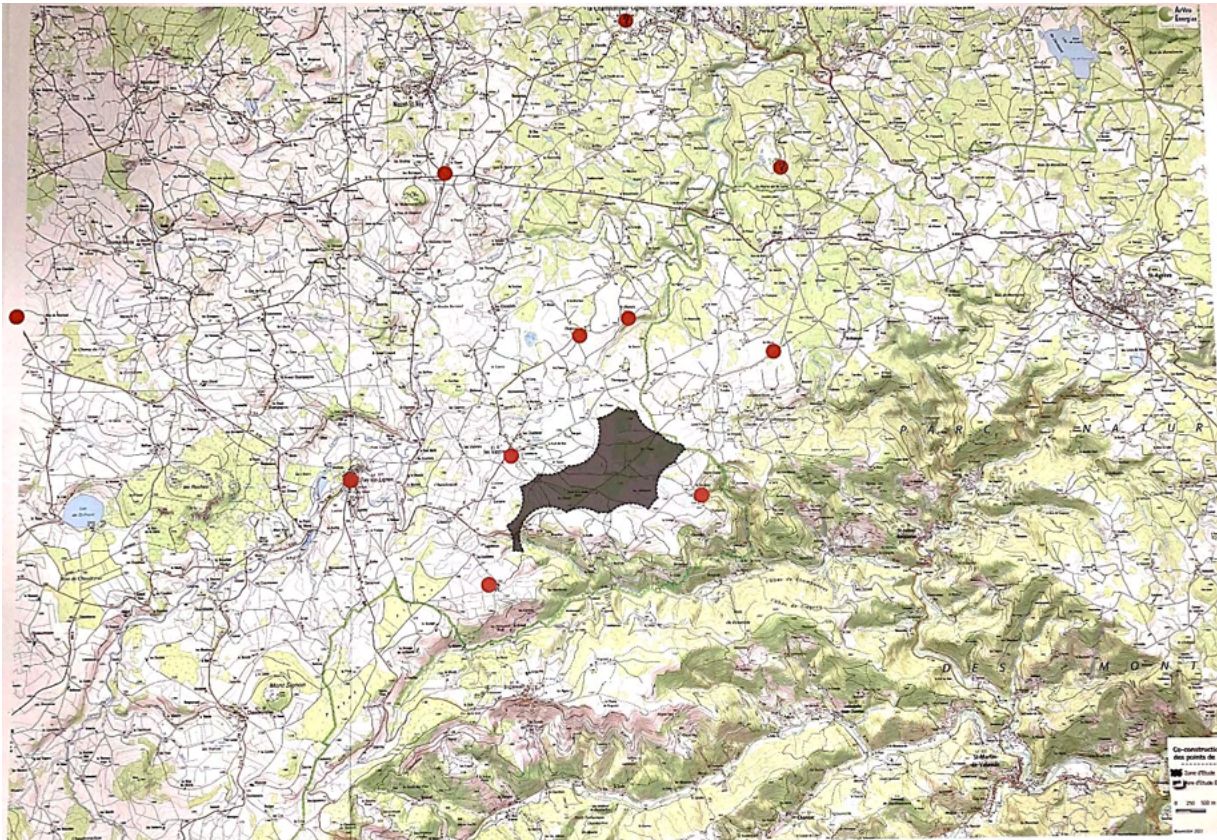
Réponse des développeurs : Ces propositions sont recueillies et seront rediscutées lors du prochain groupe de travail.

Ces deux dernières mesures (enterrer les lignes et tarif préférentiel d'électricité) ont été jugées comme prioritaires par les participants, dans un souci d'intérêt général.

Réflexion sur les photomontages

Ce dernier temps de travail a été consacré à la co-construction des points de vue des photomontages qu'il serait intéressant de réaliser, dans l'intérêt général, afin que chacun puisse se rendre compte de l'insertion paysagère du projet éolien.

Sur une grande carte, les participants ont donc été invités à placer une dizaine de points de vue.



Pastilles rouges placées sur la carte pour représenter les points de vue proposées pour les photomontages

Synthèse des échanges

Remarque d'un participant : La problématique des gens est de savoir ce qu'ils vont voir depuis chez eux.

Question : Des outils de réalité virtuelle pourraient-ils être mis en place ?

Réponse des développeurs : Oui, tout à fait. Nous allons étudier cette solution.

Remarque d'un participant : Nous pourrions faire des balades avec des tablettes numériques et des 3D pour savoir ce qu'on verra.

Remarque d'un autre participant : Cela va coûter très cher et satisfaire peu de monde la réalité virtuelle.

Réponse de l'Equipe Concertation de Mazars : Nous allons faire réaliser un devis et nous verrons, en accord avec les développeurs, selon le coût.

Propositions de points de vue pour les photomontages :

1. Tous les hameaux à 500 m du potentiel parc doivent avoir un photomontage
2. Le circuit du Marais (Vastres – Vastrets – Chazallets – Villelonge)
3. Depuis le Chambon, à partir du Golf et aussi depuis les hauteurs
4. Au niveau du croisement avec Détourbe sur la D19
5. Au niveau du Mézenc
6. A partir de Fay-sur-Lignon
7. Au niveau de la Noye sur la D151

Remarque d'un participant : Ce qui m'interpelle est que nous décidons de choses importantes pour l'ensemble des habitants mais nous sommes peu nombreux ce soir.

Réponse de l'Equipe Concertation de Mazars : Nous faisons tout pour informer tous les habitants de la tenue de ces événements de concertation en allant distribuer nous-mêmes des lettres d'informations dans tous les hameaux, en envoyant des mails d'invitation, en appelant les personnes dont nous avons les contacts, et aussi en prévenant via le site Internet. C'est ensuite aux habitants de décider s'ils veulent ou non participer.

Remarque d'un participant : Venir ne veut pas dire cautionner le projet mais avoir envie de s'informer et de participer à la démarche de concertation.

Remerciements

Kilian ALVAREZ, Nikita GHELELOVITCH et l'équipe Concertation de Mazars tiennent à remercier toutes et tous les participants de groupe de travail, qui ont permis de faire avancer la concertation avec des idées concrètes pour l'avenir du projet.

Prochaine étape

9 mars 2022 : Réunion d'un deuxième groupe de travail pour poursuivre les réflexions.

Contacts

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site participatif du projet :

projeteolien-lesvastres.fr

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Marion GIELLY

Mazars

marion.gielly@mazars.fr

07 61 58 62 69

Kilian ALVAREZ

Chef de projet éolien

Bay Wa r.e.

kilian.alvarez@baywa-re.fr

Nikita GHELELOVITCH

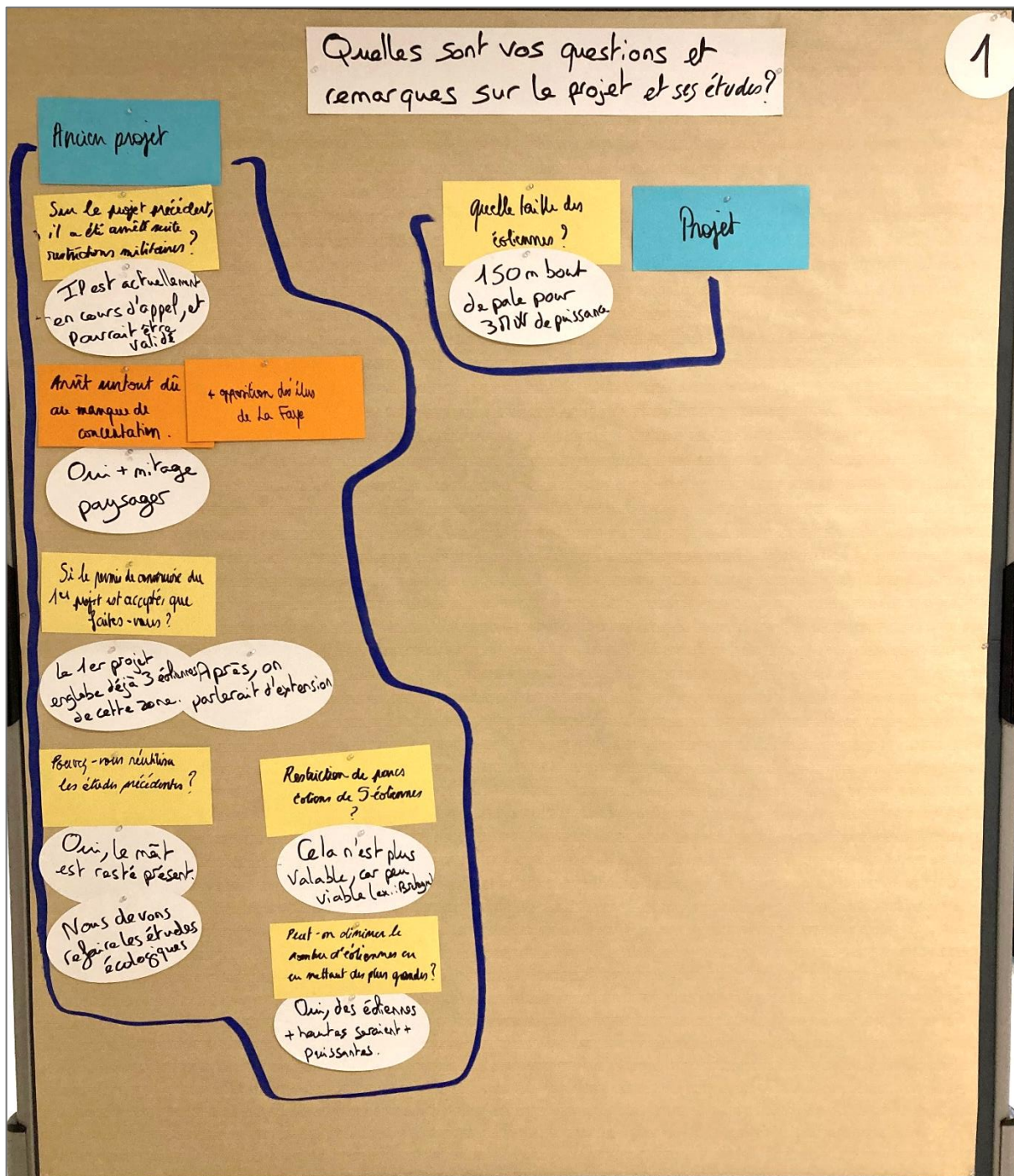
Chef de projet éolien

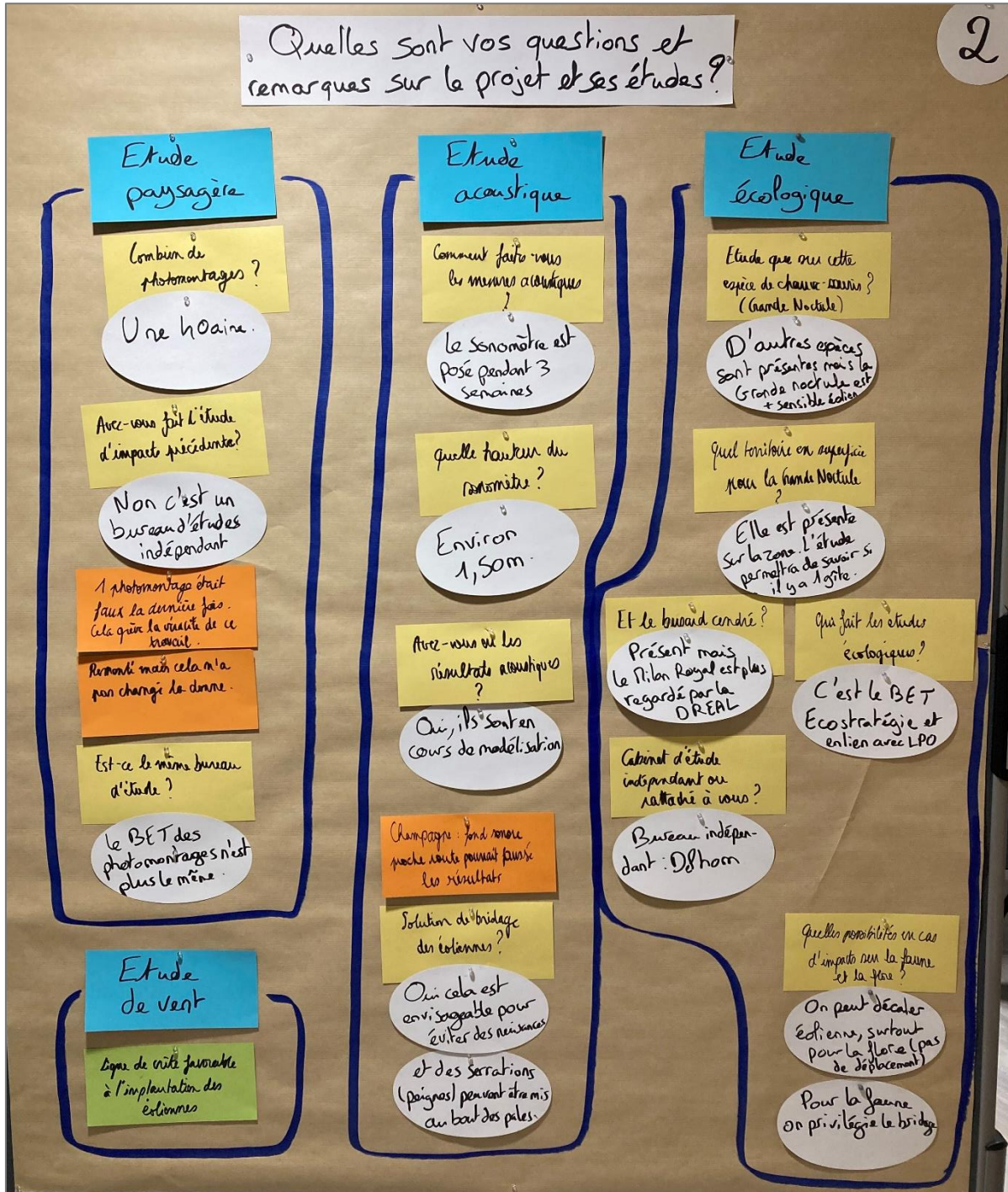
Quénéa'ch

nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr

ANNEXES

Les remarques et questions des participants sur le projet éolien





Les remarques et questions des participants sur les mesures d'accompagnement

